



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

E/1996/93  
4 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Reprise de la session de fond de 1996  
New York, 2-4 octobre 1996  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

Débat général

5. Questions sociales, humanitaires et droits de l'homme : rapports des organes subsidiaires, conférences et questions connexes.
  - d) Questions relatives aux droits de l'homme.
6. Questions relatives à l'économie et à l'environnement : rapports des organes subsidiaires, conférences et questions connexes.
  - i) Suite donnée à la résolution 50/106 de l'Assemblée générale : les entreprises et le développement.
9. Questions de coordination :
  - a) Rapports des organes de coordination.
10. Organisations non gouvernementales.
11. Questions relatives au programme et questions connexes dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes.
13. Application de la résolution 50/227 de l'Assemblée générale : mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et domaines connexes.
14. Élections.

### Annotations

#### Point 1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le Conseil abordera la sélection des thèmes devant être examinés lors du débat de haut niveau et du débat consacré aux question de la coordination de sa session de fond de 1997.

Le Conseil, conformément à sa résolution 1994/33, intitulée "Débat du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles, retiendra un ou plusieurs grands thèmes à examiner au cours du débat de haut niveau consacré aux activités opérationnelles à sa session de fond de 1997.

Le Conseil examinera également les demandes de participation en tant que membres à part entière, au Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses, présentées par l'Australie et l'Espagne.

#### Documentation

Note du Secrétaire général sur la sélection d'un thème pour le débat de haut niveau du Conseil en 1997 (E/1996/ )

Note du Secrétaire général sur les demandes de participation, en tant que membres à part entière, au Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses présentées par l'Australie et l'Espagne (E/1996/94)

#### D. Débat général

#### Point 5. Questions sociales, humanitaires et droits de l'homme : rapports des organes subsidiaires, conférences et questions connexes

##### d) Questions relatives aux droits de l'homme

Dans sa résolution 1996/38, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de lui soumettre, à la reprise de sa session de fond de 1996, un rapport sur les procédures juridiques nécessaires pour aligner le Comité des droits économiques sociaux et culturels sur les autres comités analogues chargés de suivre l'application de traités relatifs aux droits de l'homme.

#### Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les procédures juridiques nécessaires pour aligner le Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur les autres comités analogues chargés de suivre l'application de traités relatifs aux droits de l'homme (E/1996/77)

Point 6. Questions relatives à l'économie et à l'environnement : rapports des organes subsidiaires, conférences et questions connexes

i) Suite donnée à la résolution 50/106 de l'Assemblée générale : les entreprises et le développement

Dans sa décision 1996/305, le Conseil a décidé de poursuivre l'examen du point 6 i) de l'ordre du jour, y compris le projet de résolution intitulé "La corruption et les actes de corruption dans les activités commerciales transnationales" (E/1996/L.26), à la reprise de sa session de fond de 1996 et a également prié le Président du Conseil de continuer de faciliter la tenue de consultations ouvertes à tous avant la reprise de sa session de fond afin d'améliorer les perspectives de parvenir à un consensus.

Point 9. Questions de coordination

a) Rapports des organes de coordination

Le Conseil s'est réservé de revenir éventuellement sur le point 9 a) de l'ordre du jour lors de la reprise de sa session de fond.

Documentation

Rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa trente-sixième session

Rapport d'ensemble annuel du Comité administratif de coordination pour 1995 (E/1996/18 et Add.1)

Point 10. Organisations non gouvernementales

Le Conseil examinera le rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de sa session de 1996 qui s'est tenue en deux parties au Siège (du 13 au 17 mai et du 26 au 30 août 1996). À sa session de fond de 1995, le Conseil a décidé qu'à compter de 1996, le Comité se réunirait annuellement et décidé aussi de prier le Comité de procéder à un examen approfondi de ses méthodes de travail en vue d'améliorer et de rationaliser ses procédures (décision 1995/304).

Documentation

Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de sa session de 1996 (Siège, 13-17 mai et 26-30 août 1996) (E/1996/ )

Point 11. Questions relatives au programme et questions connexes dans les domaines économique et social

Révisions proposées au plan à moyen terme pour la période 1992-1997

Le Conseil sera saisi des révisions au plan à moyen terme pour la période 1992-1997 couvrant les activités dans les domaines économique et social et dans

les domaines connexes. Il examinera les révisions à la lumière des recommandations faites en la matière par le Comité du programme et de la coordination (résolution 1988/77).

#### Documentation

Chapitres pertinents des révisions proposées au plan à moyen terme pour la période 1992-1997

Point 13. Application de la résolution 50/227 de l'Assemblée générale : mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes

Sur la proposition du Secrétaire général, une nouvelle question intitulée : "Application de la résolution 50/227 de l'Assemblée générale : mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes" a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la reprise de la session de fond du Conseil. Les questions relatives à cette résolution, qui jusqu'à ce jour, avaient été examinées au titre d'autres points de l'ordre du jour, seront désormais regroupées sous ce nouveau point.

Dans sa résolution 1996/41, le Conseil a décidé d'examiner, à titre prioritaire, lors de la reprise de sa session de fond, qui doit se tenir avant la fin de 1996, les modifications ou ajustements à apporter éventuellement à son ordre du jour, de sorte qu'il puisse examiner toutes les questions mentionnées dans la résolution 50/227 de l'Assemblée générale.

Dans la même résolution, le Conseil a décidé d'envisager, également à titre prioritaire, lors de la reprise de la session, de revoir l'ordre du jour de son débat général, en application du paragraphe 67 de l'annexe I à la résolution 50/227 de l'Assemblée générale. Le Conseil doit examiner la question de l'harmonisation des programmes de travail de ses commissions techniques sur la base d'une note d'information établie sur la question.

Afin d'aider le Conseil dans ses délibérations, le Secrétariat a établi trois documents de séance : l'un concerne l'harmonisation et la coordination des ordres de jour et des programmes de travail pluriannuels des commissions techniques du Conseil; le deuxième est une note d'information révisée établie pour aider le Conseil dans ses délibérations sur l'application de la résolution 50/227 de l'Assemblée générale; et le troisième comporte une analyse des points de l'ordre du jour du Conseil économique et social et des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale et fournit un historique.

#### Documentation

Note du Secrétariat contenant une analyse des points de l'ordre du jour du Conseil économique et social et des Deuxième et Troisième Commissions de l'Assemblée générale et fournissant un historique (E/1996/CRP.5)

Note du Secrétariat intitulée "Résolution 50/227 de l'Assemblée générale : dispositions relatives au Conseil économique et social" (E/1996/CRP.3/Rev.1)

Document d'information sur l'harmonisation et la coordination des ordres du jour et des programmes de travail pluriannuels des commissions techniques du Conseil économique et social (E/1996/CRP.4)

Point 14. Élections

Le Conseil a décidé, dans sa résolution 1996/7, de porter le nombre de membres de la Commission du développement social de 32 à 46. Reconnaisant l'importance d'une représentation adéquate au sein de la Commission, le Conseil élira 14 nouveaux membres à la reprise de sa session de fond de 1996.

Le Conseil se prononcera sur la candidature d'un membre du Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement soutenue par les États d'Amérique latine et des Caraïbes mais dont l'examen a dû être reporté depuis la session de fond, le curriculum vitae du candidat n'ayant pas été communiqué au Conseil.

Documentation

Note du Secrétaire général sur l'élection de 14 nouveaux membres de la Commission du développement social (E/1996/95)

Note du Secrétaire général sur l'élection d'un membre du Comité des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de l'énergie pour le développement (E/1996/L.15/Add.2)

-----